



INSTITUT MUNICIPAL
COURS
PERIODE

FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
Niveau A1
Semestre 2

> PRE-REQUIS

- Savoir lire et écrire dans sa langue d'origine
- Avoir été scolarisé jusqu'à 16 ans dans sa langue d'origine
- connaître l'alphabet latin
- avoir suivi un cours à l'institut municipal ou à défaut un test de positionnement sera réalisé

> MODALITE PEDAGOGIQUE

59,5 heures de cours en collectif avec un minimum de 9 personnes.

> CALENDRIER

Du 10/02 au 28/06/27

les lundis et mercredis de 17h à 18h45

> LIEU DU STAGE

Institut Municipal d'Angers
Hôtel de Livois : 6 rue Emile Bordier
49100 ANGERS

> TARIFS

Habitants d'Angers : 297,5 €
Carte partenaire/carte étudiante : 148,75 €
Habitants Hors Angers : 389,72 €
Personne morale : nous contacter

> OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- construire des phrases simples
- conjuguer les verbes de base au présent, au futur proche, au passé composé
- utiliser les articles, les adjectifs possessifs et démonstratifs
- maîtriser la négation et l'interrogation.

> CONTENU

Structure grammaticale de base

Phonétique

Vocabulaire de base

Manuel :

- Grammaire progressive du français A1
- Vocabulaire progressif du français A1

CONTACT :

Hôtel Livois
6 rue Emile-Bordier
Tél. : 02 41 05 38 80
institut.municipal(at)ville.angers.fr

Cette fiche résume les points forts et éléments structurants du cours mais n'est pas exhaustive de l'ensemble des contenus et compétences qui seront abordés.